

Formation professionnelle en gestion de patrimoine



La société FAC-JD propose une formation de 7 heures

A **PARIS** le 13 OCTOBRE 2016 de 9h à 17h 30

Formation Professionnelle

SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...

JEAN PASCAL RICHAUD ET STEPHANE PILLEYRE



SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...

Formation professionnelle

Durée =

1 jour (7 heures)

Lieux de la formation =

PARIS le 13 OCTOBRE 2016 : espace Diderot 10 rue Traversière 75012 PARIS

Public concerné =

CGPI;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 350 € (Trois cent cinquante euros HT), TVA à 20% en plus, soit 420 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.

Présentation de la formation

Nombreuses sont les formations offrant aux participants une vue d'ensemble de la société civile (aspects civils et fiscaux). Pour autant leur approche est souvent théorique et ne permet pas aux praticiens d'apporter tout le conseil qu'il se doit lors de la création ou pendant l'existence de la société civile.

Si la majorité des praticiens ont compris l'intérêt de la société civile dans la gestion d'un patrimoine immobilier et/ou financier, la mise en œuvre des préconisations présente parfois quelques limites, faute de connaissances pratiques suffisantes...

Le premier frein dans l'approche de la société civile réside dans ses statuts. Ils constituent les fondations de la société et pourtant à l'ère du tout gratuit, il n'est pas rare de trouver des statuts de société civile (ou autres) téléchargés librement sur internet et utilisés comme tel.

D'autres statuts auront été rédigés par des professionnels, mais toutes les situations n'ont pas été systématiquement envisagées.

Enfin, la jurisprudence n'a de cesse d'apporter des précisions quant à l'interprétation des statuts et plus particulièrement des règles supplétives du Code civil.

C'est pourquoi, il est primordial de maîtriser les statuts d'une société civile, de comprendre les points de vigilance, de rédiger ou corriger de manière optimale les différentes clauses afin d'accompagner au mieux les associés (actuels ou futurs).

A ce titre, nous vous proposons de consacrer une partie de la formation à l'analyse et à l'amélioration des statuts. Nous travaillerons sur une base de statuts type analysés et commentés. Nous proposerons un clausier.

Nous vous proposerons de revenir sur les différents formulaires de déclarations fiscales propres à la société civile.

Nous aborderons en outre, quelques points particuliers *sensibles* tels que :

- La résidence principale dans une société civile
- La gestion des actifs financiers détenus par une société civile
- Le comparatif : Cession de l'actif / Cession des parts, et son impact en matière de plus-value...

Enfin, nous analyserons les différentes stratégies patrimoniales basées sur la société civile. Chacune d'entre-elles sera abordée dans une perspective pratique:

- La gestion des biens propres dans un régime de communauté ;
- L'achat d'un bien immobilier en cours d'instance de séparation par un époux commun en biens ;
- La protection du concubin survivant sur la résidence principale ;
- L'optimisation de la transmission par l'apport/donation ;
- Les conséquences de l'assujettissement à l'IS....

Plan de la formation

THEME I. ANALYSER ET AMELIORER LA REDACTION DES STATUTS DE LA SOCIETE CIVILE

Partie 1. Préambule

- Un Code civil prévoyant des règles supplétives
- Les principaux éléments constitutifs des statuts
- Préambule aux statuts

Partie 2. Les principaux points de vigilance (analyse des statuts type, des dernières jurisprudences et proposition d'un clausier)

- L'objet
- Le montant des apports
- La division du capital
- La modification du capital
- Les droits attachés aux parts
- La responsabilité des associés
- La transmission et la cession des parts sociales
- La gérance

THEME II. COMMENT GERER ET SECURISER LA DECLARATION FISCALE N°2072

- Déclaration 2072-C-SD
- Déclaration 2072-E-SD
- Déclaration 2072-S

THEME III. POINTS PARTICULIERS SENSIBLES

Partie 1. Résidence principale dans une société civile

- Résidence principale et droit viager du conjoint survivant
- Résidence principale et ISF
- Résidence principale et droits de succession

Partie 2. Les actifs financiers détenus par une société civile

- Compte titres ordinaire et redevable de la plus-value
- Contrat de capitalisation et ISF

Partie 3. Cession de l'actif ou cession des parts, quelle plus-value ?

- Cession des actifs d'une société civile à l'IR
- Cession des parts sociales d'une société civile à l'IR
- Cession des actifs d'une société civile à l'IS
- Cession des parts sociales d'une société civile à l'IS
- La liquidation de la société civile à l'IS

Partie 4. Société civile et immobilier défiscalisant

- Les obligations déclaratives
- Les conséquences d'une séparation

THEME IV. COMPRENDRE ET METTRE EN PLACE LES STRATEGIES D'OPTIMISATION JURIDIQUES ET FISCALES

- Contourner les règles de l'article 1401 du Code civil
- Un palliatif à l'achat d'un bien immobilier en cours d'instance de séparation par un époux commun en biens
- La protection du concubin survivant sur la résidence principale
- La société civile et les libéralités résiduelles et graduelles
- Optimiser la transmission par l'apport/donation
- Optimiser la transmission par l'acquisition/donation
- Mesurer les conséquences de l'assujettissement à l'IS

Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique.

Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.

SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63500 ISSOIRE

Participant

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation "Sociétés civiles" qui aura lieu

à **PARIS** le **13 OCTOBRE 2016**

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant

Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
350,00 €	420,00 €

Règlement

Chèque

Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

LE LIEU DE FORMATION

PARIS



Espaces Diderot (CFPN)

10 rue Traversière 75012 Paris

Tel : 01 40 26 40 00

Gare de Lyon et d'Austerlitz

RER A et D

Métro : Ligne 1 station Gare de Lyon (sortie 1 – Boulevard Diderot)

Ligne 14 station Gare de Lyon (Sortie 13 – Rue Van Gogh)

Bus : 20 / 54 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 / 91

Parkings : Lyon-Diderot / 198 Rue de Bercy
Effia / 2 rue Traversière

